

ABONNEMENT.

Saumur :  
 30 fr.  
 16  
 10

Poste :  
 35 fr.  
 18  
 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

11 Décembre 1883.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier lundi.

Suite de la discussion des affaires du Tonkin.

La Chambre est au complet; les tribunes résonnent de monde; on pense que le vote aura lieu ce soir.

M. C. Pelletan dit qu'on se trouve en présence non d'une expédition isolée, mais d'un plan de toutes pièces qui se résume en un mot: *politique coloniale*, politique d'aventures en pays lointains, sans but précis, sans résultats pratiques, pleine de dangers, car, quand nous sommes en Asie, nous ne sommes pas chez nous, où nous avons pourtant besoin de nous tenir et de veiller. Cette politique, odieuse au pays, il faut la repousser par un vote franc.

M. A. Proust revient sur l'historique des événements et il insiste sur les périls politiques d'un vote qui, en désapprouvant le gouvernement, lui laisserait les mains liées en face d'éventualités graves. *Quelles que puissent avoir été les fautes du gouvernement* (Bruit), il est pratique de lui accorder un vote de confiance.

M. J. Ferry, président du conseil, monte à la tribune. (Mouvement.) Il dit qu'on commet une singulière erreur en représentant comme ayant rêvé des extensions coloniales un cabinet qui n'a qu'une politique de conservation coloniale. La conquête de l'Algérie devait entraîner le protectorat de Tunis comme celle de la Cochinchine celui du Tonkin. Le péril ne vient pas du cabinet, mais de la *fragilité des cabinets*. (Bruits divers.) On reproche surtout au gouvernement d'avoir caché l'intervention de la Chine; c'est faux. On n'a nullement dissimulé les difficultés avec cette puissance. On ne prévoyait pas, il est vrai, une intervention armée de sa part, mais on connaissait ses prétentions outre-cuidantes sur l'Annam, toujours croissantes parce qu'on s'est montré modéré.

Les perfidies chinoises ne nous ont pas lassés et nous avons continué à user de toutes les voies de conciliation. La séance continue.

L'ARMÉE D'AFRIQUE.

Le dernier numéro de la *France militaire* publie l'article suivant:

« Nous avons bien souvent dit que c'était vraiment à désespérer, et qu'il ne nous était plus permis d'avoir confiance en des promesses complètement stériles.

« Où en est la question aujourd'hui?

« Nous arrivons à la guerre; en d'autres termes, la guerre est à la merci du plus petit incident. Avec cette guerre coïncidera fatalement une prise d'armes tant en Tunisie qu'en Algérie, et nous serons privés inévitablement de l'appoint des troupes du 49<sup>e</sup> corps.

« Les jolies promesses qui tombent du haut de la tribune à la Chambre ou que l'on fait insérer par les journaux complaisants, auront toujours le pouvoir d'attraper le public. Le barbier légendaire rasoit toujours gratis le lendemain.

« Ce serait vraiment l'œuvre d'un chroniqueur de théâtre que de raconter la laborieuse élaboration des projets de loi sur l'armée d'Afrique et l'armée coloniale.

« Après les événements de 1884, chacun a senti que la France, avec l'imparfaite organisation donnée à ses armées par le législateur de 1884, courait le danger d'être prise à l'improviste et d'avoir à soutenir une guerre sur les frontières de l'est et du sud-est concurrentement avec une guerre en Afrique.

« Il nous faut une armée d'Afrique, tel était le cri général. Et il n'était si petite feuille départementale qui n'accouchât de son petit projet.

« Après le 14 novembre, le général Campenon séduisit les Chambres et le public en annonçant qu'il étudiait, entre autres réformes militaires, un projet de réor-

ganisation de l'armée d'Afrique.

« Le général Campenon avait à peine prononcé ces paroles, qu'un souffle parlementaire l'emporta.

« Vint le général Billot, qui convoqua des commissions innombrables comme les étoiles du firmament. La commission chargée de l'armée d'Afrique mena à bonne fin et lestement un projet de loi parfaitement acceptable. Mais la commission de la Chambre voulut le faire passer au crible de son indiscutable (?) compétence, et, après avoir longuement délibéré, accoucha du ridicule projet Reille, qui n'est pas né viable.

« Et puis vint le général Thibaudin, qui reprit le projet de son prédécesseur, et qui fit un projet nouveau, comme s'il ne lui eût pas été permis, au cours de la discussion à la Chambre, d'introduire des amendements à la loi proposée.

« On ferait exprès qu'on ne ferait pas mieux.

« Et aujourd'hui quelle comédie!

« Le projet de loi sur l'armée d'Afrique, fait-on dire par les journaux, est entièrement prêt et sera déposé sous peu.

« Le même projet, fait-on dire quelques jours après par les mêmes journaux, est envoyé à l'examen du ministre de la marine, qui le renverra dans deux ou trois jours. Voilà un mois que cette comédie se joue.

« On attend avec anxiété, et l'on ne voit rien venir.

« Nous voici au 9 décembre. La Chambre se séparera le 25, et rien ne sera discuté, le projet serait-il déposé à l'heure où nous écrivons.

« Quand nous disons qu'il fallait absolument désespérer!

« Bien heureux les Allemands, les Italiens. Ils doivent se frotter bien joyeusement les mains, en songeant qu'à la prochaine guerre, ils n'auront en face d'eux ni zouaves ni turcos.

« Car ces derniers sont redoutés par nos adversaires futurs bien autrement qu'ils ne veulent l'avouer. L'Italie, notamment, n'a pas oublié qu'un seul régiment de zouaves, le 3<sup>e</sup>, dégagea l'armée piémontaise, compro-

mise à Palestro, le 31 mai 1859.

« De pareils faits pourraient se renouveler certainement dans les mêmes lieux, avec d'autres adversaires, et dans d'autres circonstances.

« Mais cette perspective, il faut y renoncer. On arrivera à la victoire comme on pourra.

« On a beau faire démentir l'agitation des tribus algériennes.

« D'abord cette agitation existe toujours à l'état latent. Ensuite, il est indéniable que la confrérie de Snoussi ou de Sidi-Ali-ben-Abderrhman, dont le mahdi d'Egypte fait partie, va se remuer.

« Une insurrection algérienne couve sous la cendre; elle sera prête quand nous aurons une guerre à soutenir en Europe.

« Et l'armée d'Afrique ne pourra être au rendez-vous des Vosges, et avec elle vingt-quatre bataillons de ligne stationnés à côté d'elle.

« On l'aura voulu. »

Chronique générale.

LA QUEUE DE LA POËLE.

Quelle sera la conclusion parlementaire de cette grosse discussion sur le Tonkin, c'est-à-dire quel sera le vote de la Chambre?

On le sait d'avance.

La coterie qui guette la succession du cabinet, n'étant pas disposée à entrer en jouissance, M. Ferry et ses camarades seront laissés au pouvoir grâce à un ordre du jour ni chair ni poisson et que l'on pourrait appeler ordre du jour d'expectative.

Ce sera comme si l'on disait à ce ministre: Vous avez embourbé la maison; nettoyez-la à vos risques et périls; nous nous y installerons ensuite.

C'est que les coteries républicaines n'ont jamais eu pour objectif de se dévouer au salut national, mais seulement de se préparer un lit commode pour l'exploitation du pouvoir.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Le colonel était suivi de près par son fidèle Wilkie. La gigantesque silhouette du baronnet se dessinait d'une manière presque fantastique au milieu des lieux dont l'air était embrasé. Quant à sa physionomie, le digne gentilhomme était aussi calme, aussi placide, que si dans son comté il eût présidé un conseil agricole ou décidé comme juge dans un procès.

Les soldats, électrisés par l'exemple de leur chef, étaient reformés et marchaient en bon ordre. Les canons de Charleston continuaient de vomir la mitraille; le colonel Lecomte avançait toujours, tenant à deux mains la bannière étoilée qui flottait au-dessus de sa tête. Le spectacle était si important que les soldats suivaient maintenant leur chef sans plus se préoccuper de la mort qui frappait toujours au milieu d'eux.

Le jeune et vaillant colonel était arrivé, lui, sans accident jusqu'à la courtine effondrée. Il la franchit au pas de course.

Dans le bastion de gauche, encore debout tout

entier, les boulets avaient cependant fait quelques brèches. Le colonel s'en aida pour arriver jusqu'au parapet, où il planta d'une main ferme le drapeau fédéral.

Une immense acclamation, poussée par les assaillants, accueillit ce trait d'héroïque folie.

De l'intérieur des remparts, on répondit par une décharge qui mit en lambeaux le drapeau fédéral et fit voler en l'air le chapeau du colonel. Mais, par un hasard qui avait quelque chose de presque miraculeux, lui ne fut pas touché.

— Hurrah! s'écria-t-il en agitant son étendard, vous pouvez le déchirer, mais vous ne l'abattez pas!

En ce moment, tout le monde avait le vertige. Les voix des assaillants, déjà solidement établis dans la courtine, arrivaient jusqu'au colonel. Toutes lui disaient:

— C'est assez! Descendez, colonel.

Mais Charles, son étendard dans la main gauche pendant que la main droite plongeait dans sa poitrine, secouait la tête, semblant non pas défier, mais attendre avec impatience les coups de l'ennemi.

Tout à coup un homme, qui dominait les autres assaillants de toute la tête, s'élança à son tour de la courtine à l'assaut du bastion. C'était le baronnet.

— Charles, disait-il tout en grimpaient, viens, nous sommes les maîtres. Descends. N'écouteras-tu

donc ni la voix de tes soldats ni celle de ton ami?

Mais à Wilkie, comme aux autres, le colonel ne répondit que par le même et mélancolique mouvement de tête.

— Non! reprit le baronnet en continuant son ascension; oh! je saurai bien l'arracher malgré toi à cette mort que tu sembles chercher avec un si aveugle entêtement.

Mais un nouveau feu de peloton crépita dans l'air, et Wilkie n'arriva sur le parapet que pour recevoir dans ses bras le corps de son ami qui tombait à la renverse, frappé de plusieurs balles à la fois.

Lorsqu'il sentit inanimé dans ses bras le corps de son malheureux ami, le baronnet eut un de ces mouvements de désespoir qui, chez un colosse comme le baronnet, où la nature semble avoir exagéré sa puissance, ont quelque chose de presque surhumain. Comme un lion blessé, il eut un rauque rugissement, et, élevant au-dessus de sa tête le corps inerte qu'il portait, il cria d'une voix éclatante en sautant d'un bond du parapet sur le glacis:

— Place! place!

Cette scène était tellement extraordinaire, cet homme aux formes athlétiques portant ce que l'on supposait un cadavre au bout de ses deux bras avait des proportions tellement exagérées qu'en le voyant tomber au milieu d'eux, crainte supersti-

tieuse chez les uns, étonnement ou admiration chez les autres, les confédérés ouvrirent leurs rangs, et, sans résistance, laissèrent passer cette apparition fantastique.

Le baronnet traversa les remparts, et, comme une trombe, s'engouffra dans la première avenue qui s'ouvrit devant lui.

— Mon pauvre Charles est-il mort? est-il seulement blessé?

Voilà ce que le baronnet se demandait avec anxiété en courant comme un insensé à travers les rues de la ville, cherchant un abri où il pût déposer son précieux fardeau.

Mais toutes les maisons étaient hermétiquement fermées. La ville semblait déserte. Ça et là seulement on rencontrait des troupes armées se rendant au pas gymnastique aux postes qui leur étaient assignés. Personne ne songeait à interroger le baronnet, qui était en habit civil. D'ailleurs, en le voyant porter dans ses bras, enveloppé dans son manteau, ce qu'on jugeait être un cadavre, on le prenait pour quelque bourgeois de Charleston qui revenait des remparts en rapportant l'un des siens.

Après avoir erré longtemps ainsi par la ville, observant cette seule règle de descendre toujours la pente qui devait infailliblement le conduire à la mer, sir Wilkie Robertsen arriva enfin sur le port, qui, comme le reste de la ville, était complètement

Réparer des fautes graves comme celles du gouvernement Ferry, aucun républicain ne s'en sent le courage.

On sait que ce gouvernement a atténué les difficultés de l'expédition afin d'obtenir l'adhésion du parlement; qu'il a caché la vérité et compromis la vie de nos soldats, espérant qu'un coup audacieux les tirerait d'embarras.

On sait qu'il a agi aussi en toute connaissance de cause.

On sait qu'il a nié d'abord le traité Bourée, puis qu'il l'a blâmé et rejeté, et enfin qu'il essaie de le recommencer...

Eh bien, toutes ces preuves accablantes ne serviront de rien.

Il y aura une sorte d'acquiescement de parti pris.

Le cabinet Ferry restera debout, comme un défi à la conscience publique, pour cette misérable raison que ses successeurs ne trouvent pas l'heure favorable pour prendre la queue de la poêle.

Voilà le régime républicain dans toute sa splendeur.

\*\*\*

#### LA CAISSE DES ÉCOLES.

Il y a, dans beaucoup d'esprits, une confusion qu'il importe de faire disparaître. On dit: Les budgets sont engagés pour vingt-huit ans. Des annuités sont votées (quelle monstruosité déjà!) pendant vingt-huit ans, quel que soit l'état de nos finances. Donc, il y a quelque chose dans la Caisse des écoles. C'est vrai. Mais il y a faire vite et faire lentement.

Le mécanisme de la Caisse a précisément pour objet de manger vingt-huit ans en trois. La Caisse prend à 3 0/0 au Trésor de l'argent que le Trésor paye 4 1/2 et plus, et qu'il est obligé de prendre sur la Dette flottante.

D'où le cri de désespoir du ministre, forcé d'alimenter la Caisse des écoles et de faire face ainsi, dans l'exercice, à des dépenses scolaires, « auxquelles ne correspond aucune imputation de ressources. »

Et de là aussi cette conclusion du Temps, naguère si forcé partisan de la gratuité scolaire: « Peut-être pourrait-on bien finir » par s'apercevoir qu'IL N'Y A RIEN DE PLUS » CHER QUE LA GRATUITÉ. »

C'est ce que nous avons toujours dit.

\*\*\*

#### L'EXPLOITATION PAR L'ÉTAT.

Cette expression est absolument impropre.

Ce qu'il faudrait dire, c'est: exploitation de l'État par les fonctionnaires.

Dans son rapport sur le budget du chemin de fer de l'État, M. Sadi-Carnot concluait, l'année dernière, à l'impossibilité d'établir sérieusement ledit budget.

Les raisons de cette impossibilité sont nombreuses.

Dans les administrations d'État, on dépense sans compter; quant aux recettes, c'est la question secondaire.

On sait, par exemple, que la ligne de l'Etat est en déficit.

Qu'a-t-on fait pour remédier à cela?

On a augmenté les dépenses.

A la suite des conventions avec les grandes Compagnies, le réseau officiel a été réduit d'un cinquième; par conséquent, il était tout naturel d'accroître le nombre des employés, et la somme des traitements devait s'élever en raison inverse de la diminution du travail.

Nous n'avons pas été surpris de cette manière de comprendre les intérêts du Trésor; c'est dans les habitudes des administrations publiques.

En demandant, pour 1884, vingt-six mille francs de plus pour les employés du secrétariat général, et quatre-vingt-six mille de plus pour ceux de la direction, le gouvernement s'est simplement conformé à des usages traditionnels; et, en acceptant les augmentations proposées, la commission du budget n'a fait que sanctionner une fois de plus un des principes fondamentaux de l'administration française.

Mais on peut juger, d'après cela, ce qu'aurait produit le rachat des grandes Compagnies de l'exploitation générale des chemins de fer par l'État.

C'était la ruine à courte échéance. Bientôt, au lieu de recevoir des dividendes, les actionnaires auraient été invités à verser de nouveaux fonds pour payer une armée toujours croissante de fonctionnaires petits et grands, beaucoup plus préoccupés de la question d'émargement que de la question commerciale.

En vérité, contributables, nous l'avons échappé belle!

\*\*\*

Depuis douze ans, l'arrondissement de Châteaudun en est à son neuvième sous-préfet; les huit autres ont tous été mis en disponibilité, soit relégués dans des postes inférieurs.

\*\*\*

Une neige abondante est tombée à Oran, le 8 décembre. Les sommets environnant Alger sont également couverts de neige.

\*\*\*

Le Standard a reçu de Berlin la dépêche suivante:

« Dans les sphères diplomatiques, on s'entretient d'une nouvelle entrevue éventuelle des trois empereurs, comme résultat des conférences qui ont eu lieu entre le prince de Bismarck et M. de Giers. En raison de l'alliance austro-allemande, l'empereur d'Autriche prendrait naturellement part à toute entrevue qui aurait lieu entre les deux empereurs d'Allemagne et de Russie, et l'on croit que la présence du prince de Reuss, qui a été reçu par l'empereur à Berlin, se rattache à cette question. »

\*\*\*

L'Italie a accepté l'invitation de coopérer avec ses forces navales à la protection des neutres dans les mers de Chine, en cas d'hostilité entre la France et la Chine.

## ÉTRANGER

### VOYAGE DU PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE.

Le prince Frédéric-Guillaume a quitté Madrid samedi à 6 heures du soir par l'express de Séville.

Le roi l'a accompagné jusqu'à la gare.

Le prince voyage par train express et incognito. Il ne sera reçu avec les honneurs royaux que dans les villes qu'il visitera et non sur le parcours. On lui prépare, dit-on, de brillantes réceptions, surtout à Séville et à Barcelone.

Plusieurs ministres espagnols ont reçu le grand cordon de l'Aigle-Noir.

Le ministre de la guerre a été félicité par le prince impérial de la tenue et de la discipline des troupes espagnoles de l'infanterie, de l'artillerie et du génie. Quant à la cavalerie, elle est en butte aux critiques des généraux allemands.

Au départ du prince impérial de Madrid pour Séville, on remarquait à la gare du Midi un grand nombre de militaires de haut rang, plusieurs membres du cabinet actuel, le nonce, l'ambassadeur de France et huit ministres étrangers, MM. Sagasta et de la Vega de Aranjó et une députation de la colonie allemande.

Le roi a embrassé le prince sur les deux joues, et ce dernier lui a renouvelé ses remerciements pour l'accueil que la cour et la capitale lui ont fait.

Le prince est arrivé à Séville dimanche, à 9 h. 50 du matin.

Le prince, voyageant maintenant incognito, est descendu à l'hôtel de Madrid.

Le prince est attendu à Gènes le 16 décembre. Il descendra de nouveau au palais royal.

La Gazette de l'Allemagne du Nord déclare absolument dénuée de fondement la nouvelle, répandue à Madrid, d'après laquelle le prince impérial d'Allemagne aurait l'intention de se rendre à Rome pour faire une visite au Pape.

Le journal allemand ajoute que si le prince impérial fait un voyage à Rome, il s'agira, avant tout, d'une visite au roi d'Italie.

Le 5 décembre, à Berlin, on devait inaugurer, au musée de l'armée, les bustes des généraux Von der Thann et Hartmann, qui se sont illustrés pendant la guerre de 1870-71.

Ces bustes de marbre sont l'œuvre d'un artiste sculpteur d'un grand mérite.

Tout le monde était prêt, on lève, le voile, et le buste du général Hartmann culbute et se brise en mille pièces devant l'assistance ébahie.

### REVUE FINANCIÈRE.

Les huit jours qui viennent de s'écouler ne présentent pas un grand intérêt; les cours se sont à peu près maintenus à leur niveau primitif. La politique a chômé et les nouvelles du Tonkin et de la Chine également.

— Où sont vos officiers?

— Ils sont absents, monsieur. Ils sont allés dans la grande chaloupe, à l'île James, pour y chercher des passagers que l'Albatros a l'ordre de conduire à New-Orléans. Ils devraient être ici depuis longtemps. Le bombardement, sans doute, a retenu nos passagers là-bas. Mais vous comprendrez, monsieur, qu'en l'absence de mes supérieurs, il m'est impossible...

— De remplir une mission d'humanité! dit vivement le baronnet.

— Monsieur, encore une fois, je ne suis qu'un bas officier. J'ai une consigne et je dois la faire respecter. Attendez le retour du commandant.

— Non, dit Wilkie, je ne puis attendre et je n'irai pas plus loin.

— Ma responsabilité...

— Mon ami que voici, insista Wilkie, est le colonel Charles Lecomte, commandant le 1<sup>er</sup> régiment de la brigade Stanley. Moi, je suis sir Wilkie Robertson, baronnet, et je prends tout sur moi. Ne craignez rien, votre responsabilité est à couvert. Ainsi aidez-moi à transporter le blessé à bord.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

L'événement de la semaine est la fuite de M. Lepelletier, ancien administrateur du Crédit de France, qui a jugé prudent de devancer le jugement du tribunal de police correctionnelle devant lequel commençaient les débats de l'affaire de la Société départementale des Vidanges et Engrais.

M. J.-B. Berlier, inventeur du système des vidanges pneumatiques, directeur de la Société Lyonnaise des Vidanges et administrateur de la Compagnie Générale de Salubrité, est également compromis dans cette affaire. M. Berlier est accusé d'escroquerie et d'infraction à la loi sur les sociétés, ainsi que MM. Juleau, marquis de Strada, Riche de Prez et Dubois, administrateur du Crédit de France, Mignot, Manulet et Crémieux. Voilà la grosse affaire intéressante du moment, et nous ne nous d'attendre que plusieurs autres de ces messieurs sont également en fuite.

Le marché reste ce qu'il est depuis de longs mois: faible et incertain. Nous croyons fermement qu'en dehors des préoccupations politiques et financières dont nous sommes entourés, le marché souffre d'une véritable anémie aussi physique que morale. Après la grande crise de 1882 qui restera célèbre sous le nom de krach, la Bourse et toutes les affaires en général (puisque le désastre a frappé bien des gens) auraient eu besoin d'une période de tranquillité et de repos. Malheureusement les circonstances ont été telles que le public a perdu toute confiance et tout entrain.

Nos rentes se retrouvent aux cours suivants: le 3 0/0 à 77.25, l'amortissable à 78.56, le 4 1/2 0/0 1883 à 106.125.

La Banque de France est à 5,300. Les bénéfices de la semaine du 30 novembre au 6 décembre ont été de 1,384,733 fr.; depuis le commencement de l'année, il se chiffrent par 37,152,741 fr. 85 contre 52,258,011 fr. 46, somme atteinte l'an passé à pareille époque.

La Banque de Paris termine à 820; la Banque d'Escompte à 507.50.

Le Crédit Foncier est très-ferme aux environs de 1,200. Les obligations foncières émises le 26 novembre sont demandées avec 6 fr. de prime sur le marché libre.

Le Lyon, dont nous parlions dans notre dernière revue, a perdu, suivant nos prévisions, une quarantaine de francs sur les cours de la semaine dernière. Nous renvoyons nos lecteurs à l'étude publiée par le Financier des Communes dans son numéro du 7 décembre.

Ajoutons que le Lyon a une diminution de recettes de 4,357,039 fr. depuis le commencement de l'exercice.

Il faut également tenir compte des travaux que la Compagnie doit exécuter à bref délai et dans des conditions onéreuses pour elles.

Voilà sur quoi se base le parti de la baisse, et avec lui, nous croyons qu'il y a là de véritables éléments de dépréciation pour l'action Lyon.

L'Extérieure Espagnole se tient relativement ferme; nous avons dit dernièrement que des maisons importantes avaient vendu par grandes quantités.

De forts partis, qui étaient engagés à la hausse, se sont effrayés des conséquences que cela pourrait avoir, et ont tout mis en œuvre pour retarder la baisse de cette valeur.

### Chronique militaire.

Un officier d'administration militaire vient d'inventer un système de tentes digne d'attirer l'attention. Ces tentes, à chevaux mobiles, se composent d'une charpente en chêne disposée de façon à obtenir au besoin plusieurs travées et recouverte d'une toile imperméable. Une seule de ces tentes pourrait suffire à abriter tout un bataillon; la construction en est facile et rapide. En ce moment, au camp de Châlons, on y loge 34 hommes par travée, et, par une habile combinaison, aucun de ces hommes ne couche sur la terre nue. Ce système est en ce moment l'objet d'un examen au ministère de la guerre.

Il est intéressant de rechercher le nombre des bouches à feu que chaque puissance européenne pourrait mettre en ligne dans le cas d'une guerre générale, en tenant compte des formations de réserve qui, en France et en Russie, possèdent déjà en temps de paix une partie de leur cadre.

L'Allemagne possède 330 batteries, soit 2,040 pièces.

L'Autriche possède 495 batteries, soit 4,540 pièces.

L'Angleterre possède 57 batteries, soit 342 pièces.

La France (en y comprenant les batteries de position) possède 362 batteries, soit 2,160 pièces.

La Russie (sans compter les batteries d'Asie et celles attachées aux divisions d'infanterie et de cavalerie du Caucase), 246 batteries montées et 45 pièces à cheval; en tout: 291 batteries, soit 2,258 pièces.

L'Italie, armée de première ligne, possède 124 batteries, soit 984 pièces.

Dans ces chiffres, il n'est tenu compte pour aucune puissance des batteries de montagne.

Il y a lieu d'ajouter encore pour la France:

désert. Pas un homme, pas un navire. Tous les vaisseaux qui n'avaient pas été coulés dans le chenal étaient enfermés dans l'arsenal. Quelques barques et chaloupes, sans doute abandonnées par leurs propriétaires, étaient seules amarrées au quai. Le baronnet en prit une et y déposa son ami, toujours enveloppé dans son manteau. Tout en dressant contre les bordages le haut du corps, le baronnet plaça la main sur le cœur de Charles. Il sentit un faible battement.

— Ah! Dieu soit loué! dit-il, il n'est pas mort. Charles, Charles, m'entends-tu? Réponds-moi, ajouta le bon gentilhomme en se penchant sur le corps de son ami.

Un léger soupir effleura la joue du baronnet.

— Nous te sauverons, va, nous te sauverons, dit encore le gentilhomme.

Et sir Wilkie, rayonnant, se dressa dans la chaloupe et regarda attentivement du côté de la rade.

Au fond du chenal, on apercevait la flotte fédérale, ou plutôt en devinait sa présence chaque fois que les batteries des navires s'illuminaient. Le baronnet arma les avirons de la chaloupe dans la pensée d'aller rejoindre quelqu'un des navires de l'escadre fédérale qui étaient en ligne. Il espérait échapper aux volées de canon, qui, pensait-il, passeraient par-dessus sa tête. Cependant, c'était là un parti qu'il ne fallait prendre qu'à la dernière extrémité et faute d'autres, car, en l'adoptant, on

aurait couru le risque de se trouver pris entre deux feux, les batteries de Charleston tirant encore par intervalle.

Tout à coup, à la lueur de l'incendie, qui n'était pas encore éteint et jetait par instants des lueurs intermittentes, tout à fait à l'extrémité occidentale de la rade, dans une petite anse dans laquelle, pensait-il, la rivière Ogeechee venait se jeter, le baronnet aperçut un sloop qui était à l'ancre. Ce fut de ce côté que sir Robertson dirigea sa chaloupe, en prenant soin de raser la terre, afin de s'abriter du mieux qu'il lui serait possible.

Le jour commençait à poindre quand le baronnet accosta le sloop. La bannière étoilée flottait au grand mât. Wilkie hêla donc en toute sécurité.

Un homme, qui paraissait être un bas officier, apparut sur la dunette.

— Que désirez-vous? demanda-t-il.

— J'ai avec moi, répondit sir Wilkie, un officier fédéral blessé pour lequel je cherche un abri. Voulez-vous le recevoir à votre bord?

L'homme, toujours debout sur la dunette du sloop, hésitait à répondre.

— Eh quoi! me refuserez-vous? lui demanda le baronnet.

— Monsieur, répondit enfin le marin, veuillez m'excuser, mais je n'ai pas qualité pour vous accorder ce que vous me demandez. Je ne suis qu'un pauvre contre-maître, et...

1° Les 76 batteries de dépôt des régiments d'artillerie de ligne;  
 2° Les 3 batteries du régiment d'artillerie de marine;  
 3° Les 194 batteries montées de l'artillerie territoriale, ce qui donne un total de 272 canons.  
 Pour la Russie, il faut également ajouter 24 brigades d'artillerie de réserve formant un total de 96 batteries à 8 pièces, soit 768, ce qui donne un total de 3,026 canons.  
 L'Italie, après la mobilisation de ses batteries de milice et de ses 35 batteries de réserve, n'arrive qu'à un total général de 1,680 pièces. (France militaire.)

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### SAUMUR.

Samedi soir, un vol a été commis à l'hôtel du Cheval-Gris, rue de la Petite-Bilange, au préjudice de M. Goubault, marchand à Antoigné, de passage à Saumur.

Ce commerçant venait d'acheter à M. Bidault-Roussel plusieurs étoffes, des gilets de coton et de laine et beaucoup d'autres objets de ce genre, réunis dans un même paquet qu'il avait fait déposer dans sa voiture.

Pendant qu'à l'écurie de l'hôtel il garnissait son cheval pour se remettre en route, le nommé Bougarelles, de la Croix-Verte, se saisit du paquet et l'emporta.

M. le commissaire de police, prévenu aussitôt de ce qui venait de se passer, met sans retard à la piste du voleur ses agents munis de son signalement.

Il portait un pantalon noir, une blouse neuve et un bonnet à poil.

Bien que cette tenue soit assez commune à Saumur un jour de marché, MM. Pavier, brigadier, et Delagrée, agent de police, n'eurent pas de peine, sur le pont Cessart, à reconnaître le voleur qui revenait de cacher dans son écurie le fruit de son vol. Il était 3 heures 1/2 quand Bougarelles enlevait le paquet, et à 4 heures il était arrêté et conduit au violon.

C'est le second voleur que la police de Saumur arrête depuis quinze jours dans des circonstances semblables.

Nous croyons devoir rappeler aux hommes liés au service en vertu d'engagements volontaires, et qui ont atteint l'âge de vingt ans dans le courant de l'année écoulée, qu'ils doivent s'abstenir de provoquer ou de faire provoquer par leur famille leur inscription dans une commune autre que celle indiquée comme étant leur domicile légal.

D'après un article du professeur Norman Lockyer, publié par le Times, la coloration anormale de nos couchers et de nos levers

de soleil serait causée par la présence dans l'atmosphère de poussières volcaniques provenant de l'éruption de l'île de Krokatoa.

**THÉÂTRE.** — Hier soir, la représentation des *Dragons de Villars* a été un très-grand succès pour M<sup>lle</sup> Gérard, la nouvelle première dugazon, et M. Solve, baryton. Le rôle de Sylvain a été joué par M. Le Roy, une indisposition de M. Grandville n'ayant pas permis au jeune ténor de se rendre à Saumur.

### M<sup>me</sup> Agar à Saumur.

Avant de se fixer définitivement à Paris, M<sup>me</sup> Agar a résolu de donner satisfaction aux diverses demandes qui lui ont été faites de nouvelles représentations du répertoire classique.

L'éloge de M<sup>me</sup> Agar n'est plus à faire. Elle est devenue comme la plus haute personification de l'art classique et tragique.

Afin d'assurer au talent de l'éminente tragédienne tout le développement qu'il peut comporter, la Direction des représentations du répertoire classique a fait choix d'*OEdipe*, de Voltaire. — M<sup>me</sup> Agar remplit le rôle de Jocaste, qui peut fournir à son talent les plus beaux développements tragiques.

Le chef-d'œuvre de Voltaire est accompagné des *Femmes savantes*, comédie de Molière, dans laquelle M<sup>me</sup> Agar joue le rôle de Philaminte.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier d'après une dépêche de M. Marye, la représentation de M<sup>me</sup> Agar aura lieu à Saumur jeudi prochain 13 décembre.

Il est rarement donné aux chefs d'établissements d'enseignement de pouvoir conduire leurs élèves à des spectacles qui peuvent être considérés comme le complément des études littéraires. Il n'y a que les représentations de M<sup>me</sup> Agar qui offrent cet avantage particulier. Aussi, à Montpellier, n'y avait-il pas moins de 150 élèves de l'École normale et 200 lycéens qui applaudissaient aux beautés des œuvres de Molière et de Voltaire. Nous devons dire qu'à Carcassonne, Tarbes, Pau, Bayonne, Nîmes, Dax, Cahors, Libourne, etc., il y a eu le même empressement et le même jeune public.

Voici l'itinéraire de M<sup>me</sup> Agar dans notre région :

Aujourd'hui mardi, à La Rochelle, demain à Poitiers, jeudi à Saumur, vendredi à Angers, samedi à Nantes.

### ANGERS.

**Association artistique.** — Dimanche prochain, 16 décembre, grand FESTIVAL donné au Cirque en l'honneur de M. Camille SAINT-SAËNS.

**Le Déluge**, poème biblique en trois parties (peut-être le chef-d'œuvre du maître), et plusieurs autres compositions importantes du même auteur, font partie du programme.

M<sup>me</sup> Castillon (soprano), de la Société des Concerts du Conservatoire, M<sup>lle</sup> Rocher (contralto), premier prix du Conservatoire de Paris, M. Auguez (baryton), de l'Opéra,

M. Grandville (ténor), de l'Association artistique, prêteront leurs concours à cette solennité musicale, ainsi que les Chœurs du Grand-Théâtre renforcés pour la circonstance par des amateurs et des enfants des écoles communales.

M. Saint-Saëns jouera le concerto de Schumann et dirigera l'exécution de ses œuvres. L'orchestre et les chœurs formeront un ensemble de 150 exécutants.

### On lit dans l'Anjou :

« Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que notre excellent ami et collaborateur, M. Alphonse Poirier, vient d'obtenir une médaille de vermeil au concours poétique de l'Académie des Muses Santons, dont il est membre titulaire. »

### TOURS.

Nous lisons dans l'*Indépendant* :

« Grand tumulte, samedi soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville ! Un peu plus — nous avions prévu le cas — la perruque blanche du papa Charpentier allait être jetée par les fenêtres. »

« Quelle est la main sacrilège, me direz-vous, lecteurs, qui oserait commettre ce forfait ? A cette demande, et quoi qu'en dise l'*Union libérale*, nous affirmons que, samedi soir, M. Fournier, le vivisectionneur tourangeau, s'est attrapé *non unguibus sed rostro* avec M. Charpentier. »

« Peu galant, et surtout peu courtois, M. le docteur Fournier. »

« Et cela se passait devant vingt ou vingt-cinq honorables industriels de la rue de la Scellerie et d'autres rues avoisinant le théâtre incendié. »

« Quelle belle harmonie, grand Dieu ! »

« S'ils en viennent aux coups devant leurs électeurs, que sont-ils entre eux ? »

A l'occasion de la Sainte-Barbe, il y avait, dimanche, revue des pompiers sur le boulevard Heurteloup, à Tours. On y admirait M. le maire, M. l'adjoint Fossembras, M. le préfet et son secrétaire général.

Après une distribution de médailles, quelques morceaux de musique et un défilé de la compagnie des sapeurs-pompiers, cette cérémonie cléricale — Sainte Barbe, priez pour nous ! — a été close par un second défilé de la compagnie des sapeurs-pompiers et de la musique dans la rue Royale.

### POITIERS.

Dimanche, à une heure de l'après-midi, la subdivision de compagnie des sapeurs-pompiers de la ville de Poitiers a été passée en revue, sur la place d'Armes, par M. Obissier Saint-Martin, préfet de la Vienne, et M. Bolley, adjoint au maire, à l'occasion de la Sainte-Barbe.

Après avoir passé dans les rangs, M. Obissier a causé pendant cinq minutes avec M. le capitaine des pompiers, et, à la suite de cette conversation, quelques cris de : vive la République ! ont été proferés.

M. Obissier avait mis, pour cette cérémonie, son chapeau à claques.

Le soir, les pompiers ont banqueté.

(Journal de la Vienne.)

### LE MANS.

**Un libre-penseur.** — Une Sœur de charité étant allée porter des secours chez une famille habitant le quartier du Pré, au Mans, a été brutalisée par le chef de la famille. Ce libre-penseur, pour lui témoigner sa reconnaissance, n'a trouvé rien de mieux que de tenter de précipiter la Sœur dehors, par la fenêtre. Heureusement que sa femme s'est interposée, non sans attirer les violences de son mari, qui lui a meurtri tout le visage.

Un infanticide, qui s'est accompli dans des circonstances vraiment atroces, vient d'être commis au Sauzay, commune de Saffré, arrondissement de Châteaubriant.

La fille Marie Maillard, âgée de 42 ans, journalière, a tué son enfant, l'a ensuite coupé en morceaux et a essayé de le faire disparaître en les jetant dans un brasier allumé dans son foyer.

La justice, informée par la municipalité de Saffré, s'est transportée sur les lieux et n'a pu retrouver que de légers fragments, une petite partie du crâne et des os carbonisés.

La fille Maillard a été arrêtée jeudi dernier et écrouée à la prison de Châteaubriant.

### ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

#### AVIS

Un concours pour l'admission au surnumérariat dans l'administration des Contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département, le 15 janvier 1884.

Pour renseignements et pièces à fournir, s'adresser dans les bureaux de la Direction, à Angers, rue Volney, n° 9, ou dans ceux de la Sous-Direction, à Saumur, rue de Poitiers, n° 42, avant le 20 décembre, jour de la clôture des listes.

### Théâtre de Saumur.

JEUDI 13 décembre 1883,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

**M<sup>me</sup> AGAR**

De la Comédie-Française.

**LES FEMMES SAVANTES**

Comédie en 5 actes, de MOLIÈRE.

M<sup>me</sup> AGAR remplira le rôle de *Philaminte*.

**OEDIPÉ**

Tragédie en 5 actes, de VOLTAIRE.

M<sup>me</sup> AGAR remplira le rôle de *Jocaste*.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### 3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## FAUTEUIL N° 4

Philibert s'inclina plus profondément encore que tout à l'heure, ce qui ne l'empêcha pas de se dire en lui-même :

— C'est un raseur !

L'autre continua.

— Toutefois, je vous l'avouerai, de tous les genres de rôles que comporte la distribution d'un drame, il en est un dont je me préoccupe plus volontiers, sans doute en raison des difficultés exceptionnelles qu'il présente à l'artiste, c'est celui auquel vous vous êtes consacré.

— J'ai, depuis ces quinze années, vu défiler sur notre théâtre toute une collection de comiques plus ou moins drôles, plus d'un jeune premier convenable, et même plus d'un premier rôle capable de justifier les sympathies du parterre. Je n'y ai jamais jusqu'à ce jour découvert un seul traitre qui me parût entendre un mot de son rôle.

— Pas même celui que vous avez vu débiter hier soir ? — objecta le jeune homme visiblement piqué.

— Pas même celui-là ! riposta l'étranger en lui présentant un cigare.

La modestie n'était pas la vertu dominante de Philibert. Il ne put se défendre de rougir. Mais il avait de l'esprit. Il alluma très-philosophiquement le cigare et fit signe au bourreau de continuer.

Celui-ci reprit sans pitié :

— Et savez-vous pourquoi vous êtes généralement si mauvais, vous tous, les criminels pour rire ?

Philibert poussa avec rage une colonne de fumée dans les rideaux du lit.

— Eh bien ! c'est parce que pas un d'entre vous n'a jamais songé à observer de près les vrais criminels.

« Voyons ! vous, par exemple, qui faites profession de figurer à nos yeux des gens que les juges enverraient au bagne ou à l'échafaud, vous êtes-vous seulement trouvé un seul instant en tête-à-tête avec un forçat ? »

Jamais de la vie !... — exclama gaiement le jeune homme — et Dieu me préserve d'une pareille rencontre ! Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de fréquenter messieurs les assassins pour les jouer sur le théâtre.

— C'est-à-dire que vous jugez inutile de connaître l'original pour nous offrir la copie, et que vous avez la prétention d'exécuter le portrait sans avoir vu la personne ; avouez que si la ressemblance y est, ce sera miracle.

— Ce monsieur est un monomane ! — Ainsi

pensa le jeune homme, et il évita de le contredire.

— Monsieur, — fit-il avec complaisance et du ton d'un interlocuteur qui se rend, — je crois qu'il y a du vrai dans votre manière toute personnelle d'envisager l'interprétation des troisièmes rôles, et je ne demanderais pas mieux que d'expérimenter une telle méthode. Mais, à moins d'habiter Toulon ou Brest...

— N'est-ce que cela, mon jeune ami ? Mais, sachez-le donc, sans sortir de cette ville, vous trouverez tous les modèles dont vous surez besoin. Les internés y pullulent sous les masques les plus divers, et ils vous fourniront à qui mieux mieux les spécimens les plus variés des malheureux que la société a marqués d'infamie.

« Entrez dans cette fabrique de bas ou de bonnets de coton... »

« Tel ouvrier, courbé avec attention sur le métier, l'air placide, le regard fort doux, a purgé une condamnation de dix années de travaux forcés. Chaque semaine, à un jour déterminé, il doit se présenter devant le commissaire central pour justifier de sa présence *intra muros*. »

« Pénétrez dans ce magasin si bien achalandé et si coquet... »

« Le vénérable comptable qui s'évertue avec tant de gravité derrière ce grillage à additionner sur le grand livre les colonnes du doit et de l'avoir, savez-vous ce qu'il a fait dans sa jeunesse ?.. »

Il a empoisonné sa fille légitime pour vivre commodément avec sa maîtresse.

« Asseyez-vous un instant dans ce riche café et faites-vous servir une demi-tasse... »

« Le garçon qui vous l'apporte et dont la bonne mine vous séduit d'abord, on vous étonnerait bien si l'on vous apprenait qu'il est un ancien forçat, et pourtant telle est l'exacte vérité. »

« L'atelier, la boutique, le bureau et le comptoir, tout ici devient matière à suspicion, car tout peut cacher un interné. »

« Oui ! vols, homicides volontaires, faux en écritures publiques, banqueroutes frauduleuses, et le reste... crimes par amour, crimes par vengeance, crimes par cupidité, crimes par ambition... ; toutes les noirceurs dont vos pièces de théâtre sont remplies, ont ici quelque représentant attitré. »

« Mais, chose étrange, le mystère dont s'enveloppe ces ex-galériens est tellement impénétrable que personne, entendez-vous, personne, à moins d'appartenir à la police, ne serait capable de désigner du doigt un seul d'entre eux. »

— A quelle marque les reconnaitrai-je donc ?

— A aucune, tant ils ressemblent au commun des hommes.

— Alors, comment voulez-vous que j'imité leurs manières d'être ?

— En ne changeant rien aux vôtres, c'est-à-dire en conservant celle des honnêtes gens.

(A suivre.)

JUSTIN BELLANGER.

**Marché de Saumur du 8 Décembre**

Blé semence (l'h.)	—	Halle de noix	50	130	—
From. 1 <sup>er</sup> q. (l'h.)	18	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moy <sup>n</sup> .	77	— Juzeune	50	—	—
Seigle . . . . .	75	Foin (dr. c.)	780	70	—
Orge . . . . .	65	—	—	—	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	48	—
Fèves . . . . .	75	Amandes . . .	50	—	—
Pois blancs . . .	80	Cire jaune . .	50	190	—
— rouges . . . .	80	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—	—
Colza . . . . .	65	— qualité (52 k. 500)	42	—	—
Chenevis . . . .	50	— 2 <sup>e</sup>	—	39	—
Farine, culas.	157	— 3 <sup>e</sup>	—	35	—

**COURS DES VINS.**

BLANCS (2 hect. 30).		
Coteaux de Saumur, 1881, 1 <sup>er</sup> qualité	100	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	90	à
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80	à
Saint-Léger et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80	à
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80	à
La Vienne, 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80	à
ROUGES (2 hect. 30).		
Souza et environs, 1881, 1 <sup>er</sup> qualité	160	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	150	à
Champigny, 1882, 1 <sup>er</sup> qualité	200	à
Id. 1882, 2 <sup>e</sup> id.	175	à
Id. 1881, 1 <sup>er</sup> id.	175	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	150	à
Varrains, 1882, 1 <sup>er</sup> id.	90	à
Varrains, 1882, 2 <sup>e</sup> id.	90	à
Bourgnell, 1882, 1 <sup>er</sup> qualité	115	à
Id. 1882, 2 <sup>e</sup> id.	100	à
Id. 1881, 1 <sup>er</sup> id.	100	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	90	à
Restigné 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80	à
Chinon, 1882, 1 <sup>er</sup> id.	90	à
Id. 1882, 2 <sup>e</sup> id.	80	à
Id. 1881, 1 <sup>er</sup> id.	90	à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80	à

**Caisse d'Épargne de Saumur.**

Séance du 9 décembre 1883.

Versements de 69 déposants (7 nouveaux), 14,992 fr. »  
Remboursements, 16,055 fr. 27 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

**MAGASIN PITTORESQUE**

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

La Société du *Magasin pittoresque* vient de réimprimer avec le plus grand soin, sur très-beau papier, le premier volume des *VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES*, ou *CHOIX DES RELATIONS DE VOYAGES LES PLUS INTÉRESSANTES ET LES PLUS INSTRUCTIVES*, par M. ÉDOUARD CHARTON.

Ce premier volume a pour titre :

**VOYAGEURS ANCIENS**

Depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère.

Prix du volume broché, pour Paris. . . 10 francs.  
— pour les départements, franco. . . 11 francs.

**MUSIQUE.**

L'hirondelle a quitté la France, endormie sous les frimas, pour le ciel bleu et les orangers fleuris de l'Orient. L'heure des plaisirs mondains a sonné : c'est donc le moment d'interpréter le répertoire de Jules Klein, et principalement sa dernière valse *Diamant du Cœur*, véritable bijou mélodique, le grand succès de la saison neigieuse.

Il n'est pas un salon où les œuvres de l'auteur de « Fraises au Champagne, » et de la « Vierge de Raphaël, » ne soient recherchées et applaudies depuis : *Parfums Capiteux*, *Pazza d'Amore*, *Lèvres de feu*, *Cuir de Russie*, *Patte de Velours*, *Au Pays Bleu*, *Neige et Volcan*, *Péché Révélé*, *Cerises Pompadour*, valse, ju-qu'à la mazurka « Radis Roses, » et la délicieuse gavotte Louis XV « Royal-Caprice. » Quant aux polkas Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif, Truite aux Perles et Tête de Linotte, elles continuent à faire les délices de tous les bals.

Chaque œuvre franco : 2 fr. 50 c. en timbres-poste. — Paris, COLOMBIER, Éditeur, rue Vivienne, 6. Éditions très-faciles de « Diamant du Cœur, » « Vierge de Raphaël, » « Patte de Velours, » valse, Peau de Satin, polka, 1 fr. 70 c. chaque.

A Saumur : chez M<sup>me</sup> MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

**EN VENTE**

A la librairie LACHÈRE et DOLBEAU, à Angers

**GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE**

A l'usage des élèves des écoles primaires

Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.

Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REZOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 DÉCEMBRE 1883.**

Valeurs au comptant.	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.
3 % . . . . .	77 1/2	77 3/4	Est . . . . .	710	720	Gaz parisien . . . . .	515	515	Est . . . . .	348 50	350
3 % amortissable . . . . .	78 45	78 45	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1240	1240	Est . . . . .	348 50	350	Midi . . . . .	362	361 75
4 1/2 % . . . . .	105 50	105 30	Midi . . . . .	1120	1130	Midi . . . . .	362	361 75	Nord . . . . .	366 50	366 50
4 1/2 % (nouveau) . . . . .	105 87	106 12	Nord . . . . .	1737 50	1742 50	Nord . . . . .	366 50	366 50	Orléans . . . . .	364	363 50
Obligations du Trésor . . . . .	504	505	Orléans . . . . .	1237 50	1260	Orléans . . . . .	364	363 50	Ouest . . . . .	362 50	363
Banque de France . . . . .	5310	5310	Ouest . . . . .	775	775	Ouest . . . . .	362 50	363	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	368	365
Société Générale . . . . .	485	482 50	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1345	1340	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	368	365	Paris-Bourbonnais . . . . .	365	363
Comptoir d'escompte . . . . .	920	920	Canal de Suez . . . . .	2075	2070	Paris-Bourbonnais . . . . .	365	363	Canal de Suez . . . . .	565	570
Crédit Lyonnais . . . . .	540	537 50	C. gén. Transatlantique . . . . .	506 25	505	Obligat. foncières 1879 3 % . . . . .	438	437			
Crédit Foncier, act. 500 fr. . . . .	1202 50	1208 75									
Crédit de France . . . . .	10 25	10									
Crédit mobilier . . . . .	356 25	356 25									

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE MILSONNEAU.**

Les créanciers de la faillite du sieur Milsonneau, ex-marchand mercier à Saumur, sont invités à se réunir le vendredi 14 décembre 1883, à dix heures du matin, au Tribunal de commerce, salle des faillites, à l'effet d'entendre le rapport du syndic et de délibérer ensuite, s'il y a lieu, de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

Le greffier,  
(804) L. BONNEAU.

**OBJETS D'ART et ANTIQUITÉS**

**LIVERANI**

45, Rue Saint-Jean, Saumur.

Bas-reliefs en bronze, Plaques et Statuettes de Gian Bologna, Miniatures sur soie et ivoire, Peintures sur toile et cuivre de la vieille école Italienne, Miniatures sur cuivre de Guido Reni.

Glaces, Petits Meubles à bijoux ébène et ivoire, Terres cuites et Groupes en marbre vieux jaune, Faïences d'Urbino, Monte Lupo, Savona, Pesaro, Bertinora, Delft et Faenza, Coupe cristal de Murano, près Venise, Broderies sur soie, Velours de Gènes, Brocatelles, Tapisseries de soie, Point Hongrois, vieux Effilés Renaissance avec sujets, Dentelles de Venise, Milan, Naples et Point d'Espagne, Voiles de fauteuils en dentelle ancienne, Nappes avec entre-deux effilés dans la toile.

Tous ces Objets, achetés séparément et choisis avec soin, ont été trouvés principalement dans les monastères, les vieux châteaux et chez quelques habitants de la campagne.

AUTHENTICITÉ GARANTIE.

Le Magasin d'Antiquités est ouvert de 1 heure à 5 heures, dimanches et fêtes exceptés.

**A VENDRE**

DEUX PETITES MAISONS  
A Saumur, rue de la Croix-Verte,  
ET  
GRAND MAGASIN  
A deux étages,  
Près la gare d'Orléans.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

**ECOLE DE DRESSAGE**

Du DORAT (Haute-Vienne).

**A VENDRE**

JEUDI 13 décembre 1883, à l'École, 30 chevaux de 4 ans à 12 ans, de selle et attelage, 1 m. 40 à 1 m. 64.

Dressage complet pour 2 fr. 50 par jour, nourriture comprise.

Tous les chevaux sont vendus avec garantie. (805)

**A CÉDER**

DE SUITE,

**FONDS D'ÉPICERIE**

S'adresser rue Nationale, n° 8.

**A VENDRE**

très-bonne et forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de service.

S'adresser chez MM. BRUNET et PINET, à Saumur. (723)

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

La maison SAINTON-GUILLON, qui de Limoges, demande un apprenti.

M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un 1<sup>er</sup> clerc.

M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

**MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALOES QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

LIBRAIRIE ABEL PILON  
**A. LEVASSEUR, SEUR**  
33 - Rue de Fleurus - 33  
Fr. par mois  
par mois  
Envoi franco des Catalogues  
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

**GRANDS MAGASINS DE**

**l'Épicerie Moderne**

Rue et Place du Marché-Noir.

**L. ALLORY SAUMUR.**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.